



ENJEUX

Île-de-France

L'économie francilienne en bref

620 000 emplois franciliens dépendent d'un groupe étranger

L'Île-de-France est la première région française d'implantation des groupes étrangers, avec un emploi salarié marchand sur six. Ces groupes se concentrent majoritairement dans les Hauts-de-Seine et à Paris. Les principaux établissements employeurs étrangers de la région sont américains, allemands et britanniques. Le commerce, l'information et la communication sont les secteurs les plus investis par les groupes étrangers.

L'implantation de groupes étrangers compte parmi les déterminants de l'attractivité économique d'un territoire, même si l'éloignement des centres de décision peut aussi constituer une fragilité. L'attractivité repose sur de nombreux facteurs tels que le dynamisme de l'appareil productif, la situation géographique et la proximité des marchés, la qualité des infrastructures ou encore la qualification de la main-d'œuvre. La présence étrangère dans l'économie d'une région peut être mesurée par le nombre de salariés travaillant dans les établissements dépendant d'un groupe étranger. En Île-de-France, en 2013, ces établissements sont au nombre de 15 100 dans le secteur marchand (hors agriculture et intérim) et emploient 617 200 salariés, soit un emploi salarié francilien sur six.

L'ÎLE-DE-FRANCE, DESTINATION PRIVILÉGIÉE DES INVESTISSEURS ÉTRANGERS EN FRANCE

L'Île-de-France est la première région française par le nombre d'emplois salariés dépendant d'un groupe étranger, loin devant Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est (figure 1). Elle regroupe en effet un tiers des emplois contrôlés par l'étranger à l'échelle de la France métropolitaine, alors qu'elle abrite le quart de l'ensemble des emplois salariés marchands (27 %). En revanche, la région capitale se classe en deuxième position par son taux de pénétration de l'étranger (cf. sources, champs définitions), avec 16,7 % d'emplois salariés dépendant de groupes étrangers, derrière la région Grand Est (18,7 %), frontalière de l'Allemagne, de la Belgique et du Luxembourg. En Île-de-France, ce taux a toutefois progressé un peu plus vite que la moyenne nationale (+ 0,5 point entre 2010 et 2013, contre + 0,3 point).

Par rapport aux autres régions, les groupes étrangers implantés en Île-de-France sont beaucoup plus souvent des groupes mono-régionaux : 6 sur 10 ne sont présents qu'en Île-de-France. Dans les régions de province, cette proportion n'est, en moyenne, que de 1 sur 4.

La région francilienne se distingue également par une palette de nationalités plus large qu'ailleurs : 90 nationalités sont représentées parmi les groupes étrangers implantés en Île-de-France, contre 80 pour l'ensemble des régions de province. Notamment, les nationalités issues des continents les plus lointains sont plus présentes en Île-de-France qu'en province : la région concentre 42 % des emplois français dépendant d'un groupe américain, et 36 % des emplois français dépendant d'un groupe asiatique. Malgré cette large diversité, dix nationalités totalisent à elles seules 87 % des effectifs dépendant d'un groupe étranger.

LES ÉTATS-UNIS, L'ALLEMAGNE ET LE ROYAUME-UNI, PRINCIPAUX PAYS INVESTISSEURS

Les États-Unis sont de loin le premier employeur étranger dans la région capitale avec 165 600 salariés, soit 27 % des effectifs dépendant de groupes étrangers (figure 2). Les groupes américains comptent ainsi autant de salariés en Île-de-France que les deux pays suivants réunis, l'Allemagne et le Royaume-Uni (environ 80 000 emplois chacun). Ces trois pays représentent donc plus de la moitié des salariés dépendant d'un groupe étranger dans la région. Cette proportion est supérieure à celle observée au niveau national, du fait d'une plus forte implantation américaine et britannique dans la région-capitale. En province, le poids des

Figure 1 : l'Île-de-France, première région par le nombre d'emplois salariés dépendant des groupes étrangers

	Nombre d'établissements dépendant d'un groupe étranger	Part des établissements dépendant d'un groupe étranger (en %)	Nombre d'emplois salariés dépendant d'un groupe étranger	Taux de pénétration (en %)
Île-de-France	15 100	5,5	617 200	16,7
Auvergne – Rhône-Alpes	6 300	3,7	223 000	12,9
Grand Est	5 200	5,3	202 300	18,7
Hauts-de-France	4 700	5,2	173 400	15,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 100	3,4	94 900	9,8
Nouvelle Aquitaine	3 400	2,9	90 700	8,4
Occitanie	3 400	2,9	85 300	8,5
Normandie	2 100	3,5	80 200	12,4
Pays de la Loire	2 300	3,3	78 800	9,8
Centre-Val de Loire	1 800	3,8	68 100	13,5
Bourgogne – Franche-Comté	1 900	3,5	64 100	12,1
Bretagne	1 600	2,6	42 700	6,9
Corse	50	0,5	600	1,0
France métropolitaine	52 000	4,0	1 821 300	13,2

Champ : établissements employeurs des secteurs marchands hors agriculture et hors intérim.

Sources : Insee, Esane, Clap et Lifi 2013

groupes allemands est équivalent à celui des Américains (19 % pour chacun des deux pays). Néanmoins, le poids de ces trois pays est en léger repli entre 2010 et 2013, tant en Île-de-France qu'en province, au profit de certains pays européens comme le Luxembourg et la Belgique, mais aussi du Canada et du Japon.

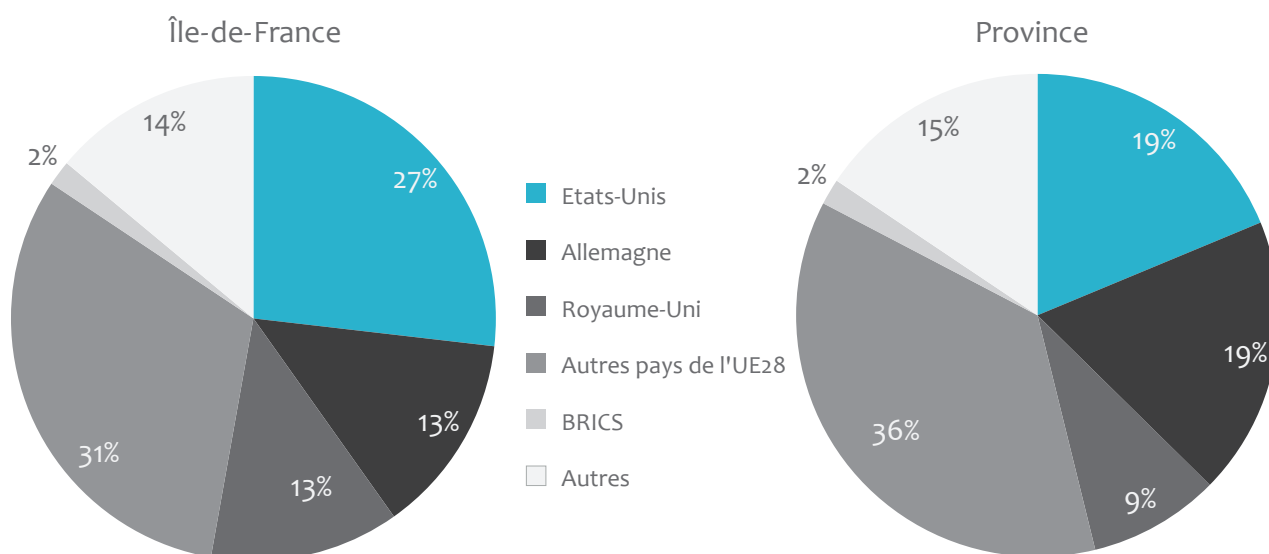
Malgré une forte présence des groupes américains, l'Union européenne (UE28) représente la majorité des emplois salariés dépendant d'investisseurs étrangers en

Île-de-France, mais dans une plus faible proportion qu'en province (58 % contre 64 %). Toutefois, dans la perspective du Brexit, la part de l'Union européenne devrait mécaniquement diminuer. En 2013, les trois pays européens les mieux implantés en Île-de-France après l'Allemagne et le Royaume-Uni sont les Pays-Bas, la Belgique et l'Italie. Ces cinq pays concentrent les trois quarts des emplois salariés franciliens dépendant d'un groupe de l'UE28.

Même si leur poids a doublé entre 2010 et 2013, les emplois

Figure 2 : les groupes américains et britanniques mieux implantés en Île-de-France

Répartition des emplois salariés dépendant de groupes étrangers par nationalité



Champ : établissements employeurs des secteurs marchands hors agriculture et hors intérim.

Sources : Insee, Esane, Clap et Lifi 2013

contrôlés majoritairement par des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) restent encore limités en Île-de-France : 10 400 emplois en 2013, soit seulement 1,7 % des emplois salariés dépendant de l'étranger. Parmi les cinq pays, la Chine est le plus fort contributeur (4 800 emplois salariés), devant l'Afrique du sud (2 500). Ce dernier pays enregistre la plus forte progression entre 2010 et 2013, en raison de l'acquisition de Conforama en 2011 par la holding sud-africaine Steinhoff International, spécialisée dans le commerce de meubles. La nationalité des groupes peut en effet fluctuer au gré des rachats.

FORTE PRÉSENCE ÉTRANGÈRE DANS LE COMMERCE ET LES SECTEURS À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

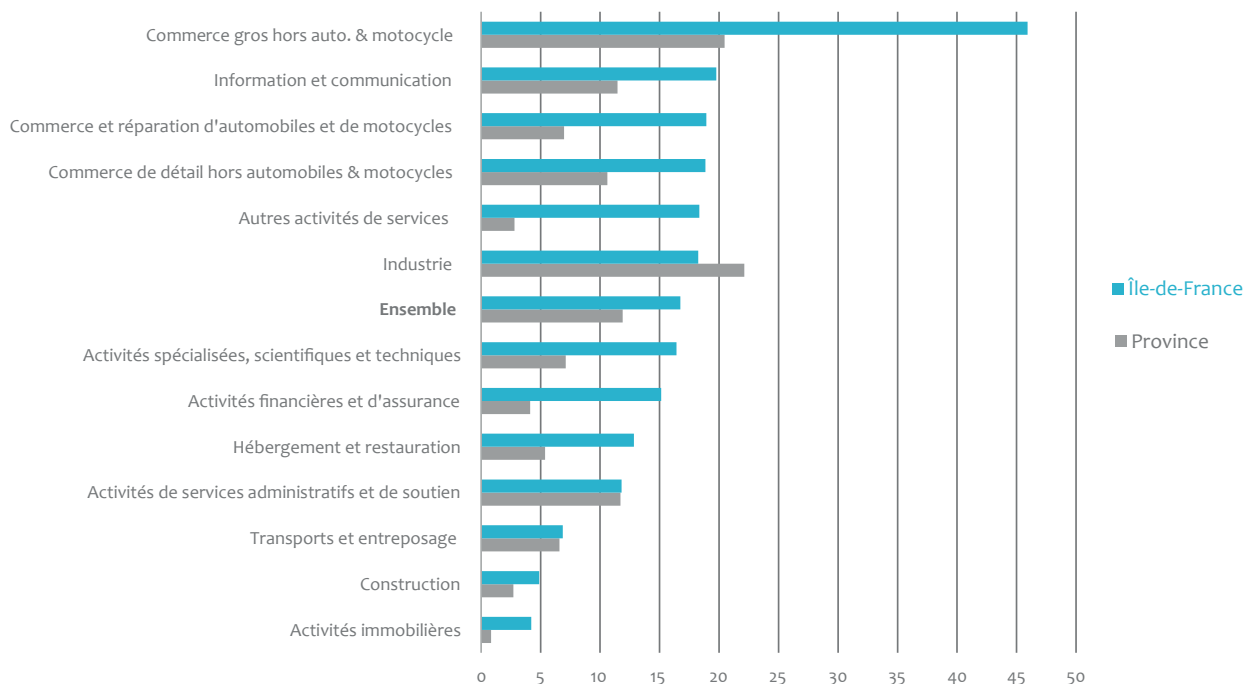
La présence des groupes étrangers en Île-de-France est plus ou moins importante selon les secteurs d'activité. Les groupes étrangers sont particulièrement présents dans le commerce : un tiers des emplois salariés dépendant de groupes étrangers en Île-de-France relève de ce secteur, alors que cette activité ne représente que 19 % des emplois franciliens. Le commerce de gros est tout particulièrement investi par les groupes étrangers : avec 132 000 emplois salariés, il pèse pour 21 % de la présence étrangère en Île-de-France. De fait, près de la moitié des salariés franciliens de ce secteur travaillent pour un groupe étranger, soit 2,3 fois plus qu'en province (figure 3). Les groupes américains représentent le premier employeur étranger du secteur, avec par exemple l'implantation dans les Hauts-de-Seine

d'un très grand établissement du groupe Merck & Co, spécialisé dans le commerce de gros en produits pharmaceutiques. Entre 2010 et 2013, la présence des groupes étrangers a continué de progresser dans le commerce (+ 2,6 points), notamment dans le commerce de gros. À l'inverse, on observe un relatif désengagement des apports étrangers dans les activités financières et immobilières, ainsi que dans les services aux entreprises, probablement suite à la récession de 2008-2009. L'industrie est le deuxième secteur francilien le plus privilégié par les groupes étrangers, avec près de 82 000 emplois salariés. Le taux de pénétration de l'étranger y est de 18 %, soit une proportion supérieure à celle de l'ensemble des secteurs en Ile-de-France, mais plus faible que pour l'industrie en province (22 %). La présence des groupes étrangers est notable dans les activités de fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et machines, avec par exemple le groupe américain General Electric qui compte un grand établissement dans les Yvelines (siège européen de GE Healthcare spécialisé en imagerie médicale).

Les activités spécialisées scientifiques et techniques (dont les activités de conseil aux entreprises et les sièges sociaux), particulièrement présentes en Île-de-France, arrivent en troisième position avec 75 000 emplois contrôlés par l'étranger. Dans ce secteur, le taux de pénétration est plus de deux fois supérieur à celui de la province (respectivement 16 % et 7 %).

Figure 3 : le commerce de gros, premier secteur d'implantation des groupes étrangers en Île-de-France

Part de l'emploi salarié dépendant de groupes étrangers, selon le secteur d'activité (en %)



Champ : établissements employeurs des secteurs marchands hors agriculture et hors intérim.

Sources : Insee, Esane, Clap et Lifi 2013.

Les activités d'information et de communication (notamment l'informatique), qui sont également une forte spécificité francilienne, comptent 71 000 emplois dépendant d'un groupe étranger, soit 20 % de l'emploi salarié francilien de ce secteur (contre 11 % en province). Les activités de conseil en systèmes et logiciels informatiques comptent quatre établissements parmi les plus grands établissements dépendant de groupes étrangers en Île-de-France, dont un du groupe américain IBM installé dans les Hauts-de-Seine.

Alors que les groupes américains implantés en Ile-de-France sont présents dans tous les secteurs d'activité, les groupes allemands et britanniques sont davantage spécialisés. Ceux d'outre-Rhin représentent 41 % des emplois franciliens dépendant d'un groupe étranger dans le secteur du commerce et de la réparation d'automobiles (avec entre autres les groupes Porsche et Daimler), et 27 % dans les transports et l'entreposage (TUI, Deutsche Bahn, Deutsche Post). Le Royaume-Uni est particulièrement présent dans les activités de la finance et de l'assurance (29 % des emplois franciliens dépendant d'un groupe étranger dans ce secteur), notamment avec les groupes HSBC, Aviva et Barclays, ainsi que dans le secteur hébergement-restauration (27 % dont une part importante liée aux salariés du groupe de restauration Compass).

DES ÉTABLISSEMENTS DE PLUS GRANDE TAILLE

La taille moyenne des établissements franciliens dépendant de groupes étrangers est plus élevée que celle de l'ensemble des établissements franciliens (41 salariés contre 13 salariés). Elle dépasse également la taille moyenne des établissements de province contrôlés par les groupes étrangers (33 salariés).

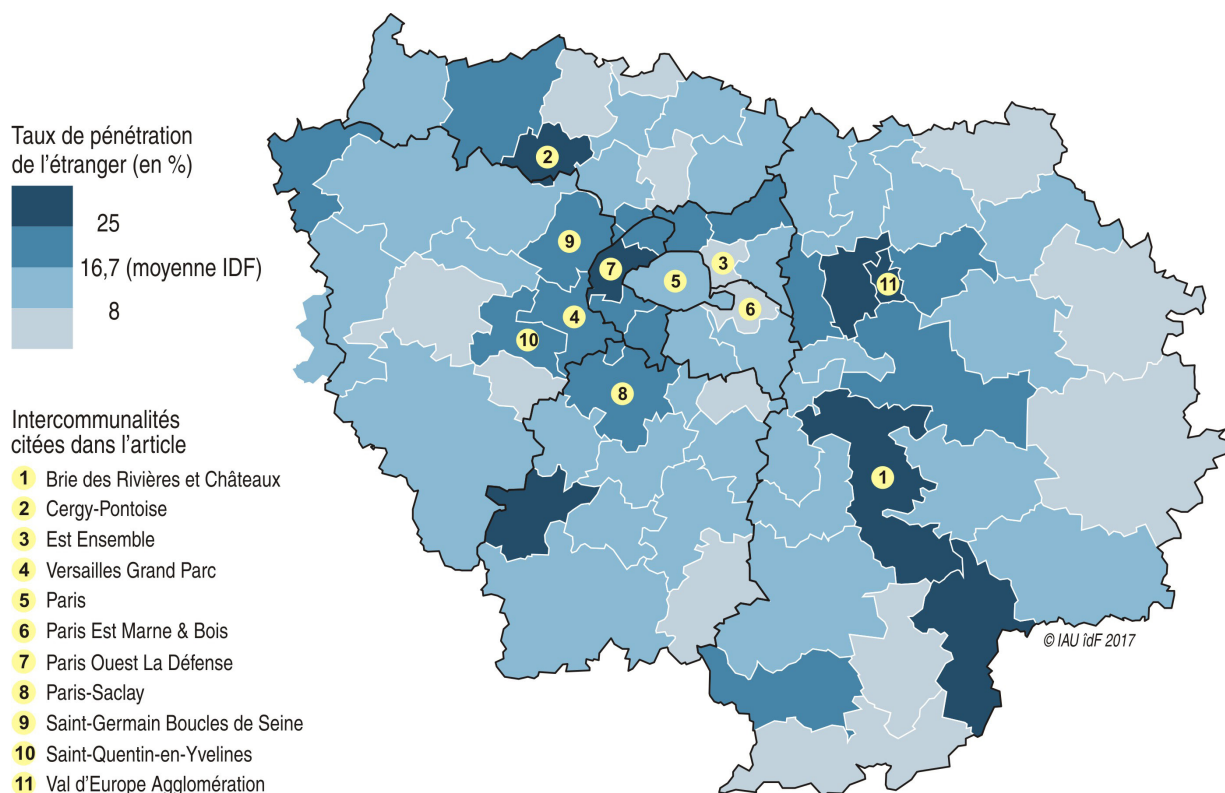
Les trois quarts des salariés franciliens dépendant d'un groupe étranger travaillent dans un établissement de 50 salariés ou plus. Cette proportion est de 58 % pour l'ensemble des salariés de la région.

LES HAUTS-DE-SEINE ET PARIS CONCENTRENT PLUS DE LA MOITIÉ DES EMPLOIS CONTRÔLÉS PAR L'ÉTRANGER

L'implantation des groupes étrangers est concentrée au cœur de l'agglomération. En effet, plus de la moitié (52 %) des effectifs des groupes étrangers présents en Île-de-France sont localisés dans les Hauts-de-Seine (186 000) et à Paris (137 300). Le taux de pénétration de l'étranger est particulièrement élevé dans les Hauts-de-Seine (23 %) du fait de l'importance des groupes étrangers, de grande taille, implantés à Paris Ouest La Défense. À Paris, ce taux est

Figure 4 : une présence des groupes étrangers plus forte à l'ouest et au nord de Paris et à Marne-la-Vallée

Taux de pénétration de l'étranger par intercommunalité en Île-de-France (en %)



Champ : établissements employeurs des secteurs marchands hors agriculture et hors intérim.

Sources : Insee, Esane, Clap et Lifi 2013.

conforme à la moyenne nationale (13 %) et proche de celui des autres départements de petite couronne (12 % dans le Val-de-Marne et 15 % en Seine-Saint-Denis). Paris n'en reste pas moins, avec les Hauts-de-Seine, l'un des départements présentant les profils les plus diversifiés en matière de nationalités représentées. En Seine-Saint-Denis, la compagnie d'assurance italienne Generali occupe une position importante parmi les groupes étrangers implantés : elle emploie 10 % des salariés dépendant d'un groupe étranger dans le département.

En grande couronne, la Seine-et-Marne se distingue avec un emploi sur cinq dépendant de l'étranger. Cette forte dépendance est très largement liée à la présence de Disneyland Paris, qui regroupe un quart des effectifs salariés dépendant d'un groupe étranger dans ce département. Du fait de l'implantation de ce groupe américain, le taux de pénétration de l'étranger dans le secteur des « autres activités de service » (dont font partie les parcs d'attractions) est très élevé en Île-de-France : 18 % contre 3 % en province. Dans

Encart 1 : des investissements toujours majoritairement européens et américains en 2016, mais la présence des groupes chinois s'amplifie

Selon le recensement réalisé par Paris Region Entreprises, l'Île-de-France a attiré 359 projets d'implantation d'entreprises étrangères en 2016. Dans les trois prochaines années, ces nouveaux investissements devraient générer la création de 6 635 emplois dans la région et assurer le maintien de 819 autres. Ces investissements dans la région se sont très majoritairement réalisés via des créations pures (250 sur le total de 359 projets). Par ailleurs, les investissements annoncés dans la région en 2016 ont principalement concerné des implantations de centres de décision, avant des centres de R&D.

L'Union européenne et les Etats-Unis représentent respectivement 48 % et 21 % des projets d'investissements en Île-de-France et, 40 % et 32 % des créations potentielles d'emplois. Le résultat du référendum sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne du 23 juin 2016 n'a pas semblé peser sur les investissements britanniques au cours du second semestre 2016 ; ainsi, malgré la baisse du taux de change de la livre sterling, les projets venus d'outre-Manche sont restés relativement stables entre 2015 et 2016. Par ailleurs, les investissements en provenance des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) sont restés modestes : 29 projets pour 469 créations d'emplois ont été recensés en 2016, la Chine représentant une large part de ces investissements. De même, le nombre des investissements des pays du Golfe Persique (Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Koweït, Qatar, etc.) est resté cantonné à un niveau limité en 2016 (4 projets pour 25 emplois créés).

Quelques exemples d'entreprises étrangères qui se sont implantées en Ile-de-France en 2016 :

- L'américain Costco Wholesale (grande distribution) a choisi l'Essonne pour installer son siège social France et son premier magasin-entrepôt dans l'hexagone ;
- Le groupe japonais Iris Ohyama (ameublement et équipement du foyer) va ouvrir une unité de fabrication et un centre logistique à Lieusaint (Seine-et-Marne) qui généreront 100 emplois ;
- L'américain Pharm-Olam (médicaments et biotechnologies appliquées) poursuit son développement et va installer un centre de R&D à Paris.

Critères retenus par Paris Region Entreprises pour les investissements internationaux :

Pour le recensement réalisé par Paris Region Entreprises, un projet est considéré comme étranger s'il émane d'une société détenue à plus de 50 % par des capitaux étrangers. Sa nationalité est déterminée sur la base de la nationalité de la société mère. Depuis 2014, sont pris en compte tous les projets, quel que soit le nombre d'emplois créés.

Sources, champ, définitions

Sources

Les résultats sont issus de trois sources :

- le dispositif **Esane**, qui produit des statistiques structurelles d'entreprise sur le champ des secteurs marchands, à l'exception du secteur agricole, à partir de données administratives et d'enquêtes auprès d'un échantillon d'entreprises ;
- **connaissance locale de l'appareil productif (Clap) au 31 décembre 2013**. Clap permet de dénombrer et de localiser les établissements et les emplois salariés hors intérimaires ainsi que les sièges sociaux ;
- **le fichier Lifi (base de données sur les liaisons financières)** est issu d'une enquête. La source Lifi permet de connaître le contrôle éventuel d'une entreprise par un groupe, ainsi que la localisation de la société définie comme tête de groupe.

Champ

L'étude porte sur les établissements employeurs des entreprises dépendant d'un groupe étranger au sens du contrôle majoritaire des droits de vote défini ci-après. Le champ des entreprises est celui des secteurs marchands hors agriculture et intérim.

Définitions

■ Un **groupe de sociétés** est un ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et contrôlées par un même centre de décision, appelé **tête de groupe**. Cette dernière n'est contrôlée majoritairement par aucune autre société. Le critère retenu pour définir le contour des groupes est la majorité absolue des droits de vote.

■ Un **groupe est dit étranger** si l'entreprise à sa tête, la tête de groupe, est localisée dans un pays étranger.

■ **Taux de pénétration de l'étranger d'une zone** : rapport entre les emplois salariés des établissements implantés dans la zone dépendant de groupes étrangers et le total des emplois salariés de la zone.

les Yvelines et dans le Val-d'Oise, le taux de pénétration de l'étranger est proche du taux régional, la présence étrangère étant un peu plus modérée dans l'Essonne.

UNE PRÉSENCE ÉTRANGÈRE LOCALEMENT TRÈS MARQUÉE

À un niveau géographique plus fin, les trois quarts de l'emploi issu de groupes étrangers se concentrent dans 11 des 65 intercommunalités franciliennes.

La présence des groupes étrangers est plus marquée à l'ouest et au nord de Paris, ainsi qu'autour de Marne-la-Vallée, tant en effectifs qu'en proportion (**figure 4**). C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, dans l'est des Yvelines (Versailles Grand Parc, Saint-Quentin-en-Yvelines, Saint-Germain Boucles de Seine) et le nord de l'Essonne (Paris-Saclay). Le taux de pénétration étrangère est particulièrement élevé dans certaines de ces intercommunalités : il traduit une attractivité des territoires, déjà relativement denses en emplois, qui bénéficient d'une présence étrangère forte et diversifiée. C'est le cas de Paris Ouest La Défense et des territoires qui

l'entourent et, dans une moindre mesure, de Cergy-Pontoise. À Val d'Europe Agglomération, les salariés du groupe The Walt Disney Company représentent 60 % de l'emploi salarié du territoire dans un environnement où le tissu productif est moyennement dense. Le taux de pénétration étrangère y atteint 73 %.

Le taux de pénétration de l'étranger est également élevé dans certaines intercommunalités, plutôt rurales, du sud de l'Ile-de-France. Cette situation est due à une faible densité d'emplois et à un poids élevé dans l'emploi d'un ou de quelques établissements dépendant de l'étranger ; c'est le cas par exemple du groupe américain SAS Institute implanté dans la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux.

Les territoires comptant les taux de pénétration de l'étranger les plus faibles se trouvent principalement en grande périphérie. Mais c'est aussi le cas de certains territoires proches de Paris comme Est Ensemble et Paris Est Marne & Bois, relativement peu attractifs auprès des groupes étrangers.

Céline Calvier, Joseph Chevrot, Lynda Pichard (Insee Ile-de-France)
Mickaël Le Priol (Crocis de la CCI Paris Ile-de-France)
Thierry Petit (IAU Ile-de-France)
Avec la participation de Florence Rey, Région Île-de-France

POUR EN SAVOIR PLUS

- Baraton M., Lemasson J., « Dans l'économie marchande, un salarié sur huit travaille dans une firme sous contrôle étranger », Insee Première n°1611, juillet 2016.
- Belmana F., Le Priol M., Le Roux P., Omont L., « Un emploi francilien sur six dépend d'un groupe étranger », Crocis, Enjeux Ile-de-France n°159, novembre 2013.
- Bellwald A., Petit T., Rozenblat C., « Pouvoirs et attractivités de l'aire urbaine de Paris dans les réseaux mondiaux d'entreprises multinationales », IAU Île-de-France, Note rapide n°622, mai 2013.

CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France - 27 avenue de Friedland - 75382 PARIS cedex 08
tél. : +33 (0) 1 55 65 82 00 - fax : +33 (0) 1 55 65 82 62 - e-mail : crocis@cci-paris-idf.fr
Retrouvez toutes nos publications sur www.crocis.cci-paris-idf.fr
Suivez nous sur Twitter @CROCIS_CCI_IDF

- Responsable : Isabelle SAVELLI-THIAULT
- Industrie - Démographie d'entreprises : Yves BURFIN
- Commerce - Enquêtes - Développement durable : Julien TUILLIER
- Conjoncture - Benchmark européen : Mickaël LE PRIOL
- Services : Bénédicte GUALBERT
- Veille économique : Marielle GUERARD, Alice TAVERNY
- PAO - Multimédia : Nathalie PAGNOUX
- Administration - Secrétariat : Isabelle BURGOT-LAMBERT

Directeur de la publication : Etienne GUYOT
Directeur de la rédaction : France MOROT-VIDELAINE
Rédacteur en chef : Isabelle SAVELLI-THIAULT
Maquette et mise en page : Nathalie PAGNOUX
Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source
Dépot légal : novembre 2017
ISSN : 1266-3255



un observatoire de la

